

# Innovation et dynamique des territoires

## Les forces innovantes hors des métropoles



Les Ateliers de l'IHEST

1- Bourgogne-Franche-Comté

2- Occitanie

novembre - décembre 2017

Conception et réalisation de l'Atelier :

**Pascale Brenet**, maître de conférences à l'Université de Bourgogne-Franche-Comté ;

**Paul Maître**, conseiller auprès du Haut-commissaire à l'énergie atomique et aux énergies alternatives et conseiller auprès de la directrice de l'IHEST ;

**Muriel Mambrini-Doudet**, directrice de l'IHEST ;

**Lucile Grasset**, directrice-adjointe de l'IHEST ;

**Olivier Dargouge**, responsable de la communication et du système d'information de l'IHEST ;

**Caroline Petit**, chargée de recherche au CNRS, chargée de mission à l'IHEST.

Rédaction de la synthèse : **Catherine Veglio-Boileau**,

Photos et mise en pages : **Olivier Dargouge**

Les Ateliers de l'IHEST

# Innovation et dynamique des territoires

## Les forces innovantes hors des métropoles

novembre - décembre 2017

# Bilan de l'atelier 2017

### Introduction

Ce nouvel atelier de l'IHEST s'inscrit dans la continuité de l'Atelier test initié entre janvier et mars 2015 à la demande de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche (plus particulièrement pour participer à la formation des élus).

*« Trop souvent nous (je prends ma part de responsabilité) cédon à la tentation d'un modèle unique adapté aux différents territoires dans les décisions que nous prenons. Comment peut-on avoir des règles similaires à Saclay, à Grenoble, à Limoges et à Brest ? Cela ne marchera pas. Les cultures, les écosystèmes, les initiatives et les acteurs concernés sont différents. Essayons donc de voir d'abord ce qui peut rassembler l'ensemble des conditions nécessaires à la mise en mouvement des territoires dans un pays qui a besoin d'être porté par les initiatives de ses territoires.*

*J'ai souhaité ces ateliers et leur organisation au cœur même des territoires. L'IHEST a bien compris que son action devait s'exercer partout et pas seulement dans des lieux parisiens et la nécessité de se rendre sur le terrain à la rencontre des acteurs des écosystèmes. Pour votre Institut qui s'intéresse à l'innovation, il est essentiel d'aller sentir ce qui se passe sur les territoires, de transférer des bonnes pratiques et de faire ce lien. On ne vous demande pas seulement de former des acteurs chaque année, de manière excellente et tout à fait originale, en mélangeant des métiers, des personnes, des cultures, des générations, mais également de servir d'aiguillon sur les territoires. J'ai souhaité que ces ateliers s'adressent à l'ensemble des acteurs qui aiment le développement et l'innovation et sont actifs en la matière ; des acteurs qui ont envie de progresser plutôt que de faire progresser leur organisme et leur pré carré. »* ( Geneviève FIORASO, Secrétaire d'État chargée de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 13 janvier 2015, extrait du discours d'introduction du premier atelier Innovation et dynamique des territoires)

Rappelons qu'une vaste réforme territoriale s'est déroulée entre 2013 et 2015 aboutissant en août 2015 à la loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République, après la loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles et la loi relative à la délimitation des régions toutes deux de janvier 2014. En arrière plan de

ce train de réformes, l'innovation est couramment admise comme un des piliers de toute stratégie de développement économique local et de la compétitivité mondiale tant pour les territoires que pour les entreprises.

Le premier atelier test de 2015 avait donc été centré sur trois métropoles françaises, Bordeaux, Lyon et Paris afin d'illustrer le phénomène de « métropolisation » qui conduit à une concentration de la recherche, de l'innovation et de l'ensemble des services à haute valeur ajoutée autour des métropoles, dans un processus souvent qualifié « d'économie d'archipel ». (Pierre Veltz)

*« Concernant la géographie de l'économie française, on assiste à une très forte concentration sur les métropoles (cf. les derniers travaux de Laurent Davesy). On est sorti de la concentration sur Paris, dont la croissance est émoussée, au profit d'une belle couronne de métropoles régionales en train de constituer un véritable réseau. On a là une configuration géographique positive et utile. La concentration sur les métropoles est spectaculaire. Laurent Davesy a observé ce qui s'est passé sur l'ensemble des emplois salariés privés (le public est indifférent à la conjoncture sur le court terme). Sur la période fin 2008-2013, les créations d'emplois se concentrent dans un nombre limité de métropoles : Toulouse (+21 000), Bordeaux (+13 000), Nantes (+11 300), Lyon (+9 500), Montpellier (+4 500). Ces métropoles gagnent à elles seules plus d'emplois que n'en perd la France. On a donc un phénomène de concentration. Quand on regarde de plus près, on voit que cette concentration est limitée au cœur des métropoles et à un certain nombre de secteurs. C'est le contraire de ce qui s'est passé lors des crises précédentes. En 1993-1995, les métropoles, plus insérées que le reste du territoire dans l'économie internationale, avaient logiquement souffert davantage. Cette fois, on a assisté au phénomène inverse. J'en tire deux conclusions. La première est qu'il faut prendre acte du phénomène métropolitain et je me réjouis que le gouvernement l'ait fait. C'est une bonne chose de booster nos métropoles car c'est notre seule chance. La deuxième consiste à se poser la question du reste du territoire. »* (Pierre Veltz, 13 janvier 2015, extrait de son intervention lors du premier atelier Innovation et dynamique des territoires).

## Contexte et problématique du nouvel atelier

Face à la forte densification de l'innovation dans les métropoles, existe-t-il encore une place pour un développement économique et social fondé sur des innovations de toute nature dans les territoires périphériques ou éloignées des métropoles ? Telle est la question soulevée par l'Atelier innovation et dynamique des territoires en 2017. Deux situations très différentes ont été étudiées : d'une part les agglomérations du Grand Chalon et de Creusot Montceau en Bourgogne-Franche-Comté, d'autre part le littoral occitan, avec un focus sur Port-la-Nouvelle dans la communauté d'agglomération du Grand Narbonne.

En Bourgogne-Franche-Comté, notre objectif a été que les participants découvrent comment deux agglomérations touchées par de profondes crises se sont mobilisées pour revitaliser leur territoire. Au Creusot Montceau, la communauté urbaine, les industriels, l'État ont su rebâtir une industrie plus performante et innovante et repartir à la conquête de marchés nationaux, européens et mondiaux. Au Grand Chalon, les responsables de l'agglomération, de laboratoires de recherche et d'institutions universitaires se sont coordonnés pour concevoir et mettre en place un espace conjoint et créatif autour de l'image et du numérique. Cet espace au service des entreprises existantes, mais aussi destiné à la création de start-up, est maintenant opérationnel. Les participants ont pu, par un travail collectif, partir à la recherche des grands déterminants qui ont structuré cette dynamique innovatrice et l'attractivité de ces deux agglomérations en rencontrant un ensemble de chercheurs et de responsables très divers. Ils ont ainsi souligné les processus d'innovation de type « bottom up » de ces deux agglomérations fondés sur un ensemble d'acteurs qui ont su se coordonner pour produire un écosystème vertueux. Ils ont, par ailleurs, noté que ces deux collectivités développent une politique foncière qui accompagne ces processus, au Creusot avec le parc d'activité Coriolis, autour de la gare TGV et du cluster Mecateam, au Grand Chalon avec l'espace Saôneor, ancien site des usines Kodak. Ce dernier, réorienté vers les activités de logistique, est aussi configuré pour accueillir un ensemble d'entreprises intéressées par ce lieu au carrefour de trois grands modes de communication (rail, route, fleuve).

Dans le deuxième territoire, les effets du grand plan d'aménagement des années 1960, dit plan « Racine », ont atteint leurs limites. Par ailleurs, les flux d'immigration, résidentielle ou touristique, toujours aussi importants, nécessitent une nouvelle politique d'aménagement et de développement soutenable pour l'environnement comme la qualité de vie. Pour cela, l'État et la région ont signé un accord pour un nouveau plan nommé « Littoral 21 ». Dans ce plan, la région a demandé à l'IHESST d'étudier particulièrement le cas de l'extension du port de Port-la-Nouvelle qui s'inscrit dans le projet « Littoral + » soumis à l'appel à manifestation d'intérêt « Territoires innovants de grande ambition » (TIGA) lancé par le Commissariat Général à l'Investissement et géré par la Caisse des Dépôts au titre du Programme d'Investissements d'Avenir, afin « d'identifier et sélectionner des projets originaux associant un haut niveau d'innovation et



un écosystème territorial ». Le projet de la région à Port-la-Nouvelle conjugue un développement portuaire, industriel, environnemental et touristique avec une mobilité revue pour répondre à ces différents enjeux de manière efficace et sobre en CO2. Le projet de parc éolien flottant off-shore au large de Port-la-Nouvelle s'inscrit dans l'ambition de l'Occitanie de devenir la « première région à énergie positive ». Soutenue par l'Ademe, la démarche vise à couvrir 100 % des besoins en énergie du territoire par des énergies renouvelables locales à l'horizon 2050.

Les participants de l'atelier ont ainsi été confrontés à des problématiques « top down » très différentes des logiques d'innovations précédentes. Ils ont analysé l'aménagement global d'un territoire dans ses composantes touristiques, économiques, environnementales et sociales. Pour cela, ils ont bien enregistré la volonté des décideurs régionaux de composer conjointement une économie marine ne négligeant pas l'arrière-pays, un développement industriel notamment avec les éoliennes offshore flottantes, des infrastructures touristiques rénovées et durables, une politique portuaire entre Sète, Port-la-Nouvelle et Port Vendres, des espaces protégés limitant l'étalement urbain. Face à des innovations à la fois technologiques, institutionnelles, sociales, ce territoire a été riche d'enseignements dans sa capacité à faire émerger des acteurs décidés à faire de leur territoire un bien commun.

Si ces deux territoires présentent des contextes et des trajectoires passés et futurs contrastés, les participants ont bien mis en valeur la mobilisation des acteurs de l'un et l'autre de ces lieux sur des actions concertées de très long terme pour un développement durable et équilibré et qui s'appuie sur leur passé industriel, dans le cas du Creusot et du Grand Chalon, et sur le plan Racine, ses succès, ses échecs, dans le cas du littoral occitan. Les discussions et les restitutions finales des participants ont bien identifié l'ensemble des risques et des défis auxquels ces deux territoires sont confrontés.

A la fin de cet atelier, la question de la complémentarité entre les grandes métropoles et leur hinterland, mais aussi avec les territoires plus éloignés, reste ouverte et mérite d'être approfondie face à des fractures territoriales et des inégalités grandissantes.

## Pédagogie

La pédagogie qui a été initiée dans ce nouvel atelier est à la fois le prolongement direct du précédent, conservant le même objectif de construire une vision commune tout en respectant les différentes spécificités de chacun. Mais cette pédagogie est aussi en évolution en utilisant différents outils aidant les participants à mieux structurer leurs analyses et leurs connaissances des processus d'innovation dans ces deux territoires. Citons notamment l'intervention de chercheurs de différentes disciplines (économie, gestion, géographie), un ensemble de cartes décrivant succinctement un ensemble de concepts essentiels sur les questions d'innovation et de territoire prolongeant ainsi l'intervention des chercheurs, des cartes de rôles. Chaque participant s'est en effet vu affecter un rôle éloigné de son identité réelle, l'invitant à prendre de la distance, à dédoubler son point de vue, pour enrichir le questionnement du groupe. Cet atelier s'appuie aussi sur un ensemble documentaire qui a été construit par l'IHEST, un intranet qui propose un ensemble documentaire enrichi pendant la formation et à la suite des interactions entre les intervenants, les témoins, les participants. L'intranet permet également aux participants d'échanger points de vue, documents, références bibliographiques pendant la durée de l'atelier. A l'issue de chacune des sessions de l'Atelier, l'intranet donne accès aux enregistrements audio et vidéo réalisés durant la formation. Au cours de l'Atelier, plusieurs experts étaient à la disposition des participants pour leurs travaux collaboratifs. L'objectif pédagogique de cet atelier était de mailler les connaissances et expériences exprimées par les chercheurs et les principaux acteurs des territoires visités avec les travaux collaboratifs pour permettre aux participants d'acquérir de nouveaux savoirs et compétences utiles dans leur profession. Les évaluations écrites à la suite de cet atelier et une rencontre ultérieure avec les participants ont fourni des indications précieuses sur la façon dont ont été compris les objectifs et les méthodes pédagogiques propo-



sés par ce deuxième atelier Innovation et dynamique des territoires, sur ce que les participants en retirent à distance de la formation, ainsi que sur les attentes qui n'auraient pas été satisfaites.

En ce qui concerne l'IHEST, une de ses missions est de construire un patrimoine valorisable auprès des partenaires de l'institut et diffusable en direction d'un large public. À ce titre, nous disposons de la transcription des interventions des chercheurs, des différents acteurs des territoires visités, d'interviews, d'une première synthèse des informations recueillies lors du déroulement de l'atelier, d'une bibliographie ciblée, de l'exposé des participants sur leurs travaux collaboratifs (vidéo). L'ensemble des éléments recueillis au cours des deux premiers ateliers Innovation et dynamique des territoires a permis de concevoir un dossier documentaire multimédia original publié dans la médiathèque « Science et société en multimédia » du site internet de l'IHEST : [www.ihest.fr](http://www.ihest.fr), Accueil > La Médiathèque > Dossiers > Innovation et dynamique des territoires







Première étape

Bourgogne-Franche-Comté

15 - 17 novembre 2017

# Grand Chalon – Creusot Montceau : Une nouvelle ambition industrielle

Résumé du programme :

Mercredi 15 novembre 2017

## Des concepts et des outils pour penser le territoire et l'innovation

Ouverture, présentation de l'atelier, concepts et outils pour parler du territoire

Jeudi 16 novembre 2017

## Creusot Montceau une nouvelle ambition industrielle

Visites et rencontres au Creusot et à Montceau-les-Mines, entreprises, élus locaux, enseignants, esprit d'entreprise, culture et histoire

Vendredi 17 novembre 2017

## Grand Chalon de l'image au numérique au fil de la Saône

Concepts et outils pour parler de l'innovation, la filière numérique, la filière logistique, questions foncières, entreprise à but d'emploi et reconquête du centre bourg

## Personnes rencontrées

- **Juliette MÉTÉNIER-DUPONT**, présidente de Nicéphore Cité et vice-présidente du Grand Chalon
- **Jean-Claude LAGRANGE** vice président du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté en charge du développement économique
- **Dominique GREVEY**, délégué régional à la recherche et à la technologie de Bourgogne-Franche-Comté
- **Alexandre MOINE**, géographe, professeur, laboratoire Théoriser et modéliser pour aménager (ThEMA), université Bourgogne-Franche-Comté
- **David MARTI**, président de la Communauté urbaine Creusot Montceau
- **Frédéric DEBLEDS**, directeur de Mecateam
- **Olivier LALIGANT**, directeur de l'IUT du Creusot, université de Bourgogne
- **Mickael PROVOST**, PDG - Société VECTEO
- **Carine IGAU**, Présidente - Société CARLIER
- **Dominique VITTOT** - Société CARDOTECH
- **Sylvie et Marc BOUDOT** - Société ONZE PLUS
- **Nicolas RICHARD**, chargé de mission, conseiller technologique, pôle de compétitivité Nuclear Valley
- **Ivan KHARABA**, directeur de l'Académie François Bourdon, historien, chercheur associé, UMR Temps, Espaces, Langages, Europe Méridionale - Méditerranée, TELEMME
- **Jérémy PINTO**, Maire-adjoint délégué à la Culture, l'Animation et la Vie étudiante, Ville du Creusot vice-président délégué à l'enseignement supérieur, recherche et formation, Communauté Urbaine Le Creusot - Montceau,
- **André TORRE**, économiste, directeur de recherche, Institut national de la recherche agronomique

- **Rodolphe UHLMANN**, chef de projet Cité du Numérique
- **Frédéric MERIENNE**, professeur, directeur de l'Institut Image
- **Martine GRANIER**, responsable du service entreprises et territoire, Grand Chalons
- **Céline ROUSSEAU**, chargée de mission Enseignement Supérieur - Le Grand Chalons
- **Robert LLORCA**, directeur du Conservatoire du Grand Chalons
- **Philippe BUQUET**, directeur de l'espace des arts de Chalons-sur-Saône
- **Gérard VOISINE**, premier adjoint au maire, La Charité-sur-Loire
- **Nicolas ALLOIN**, directeur EBE 58

# Remerciements

Ce programme a mobilisé de nombreuses personnalités, des collectivités territoriales, institutions et entreprises en Bourgogne Franche Comté. L'IHEST tient à exprimer ses remerciements pour l'accueil réservé à sa démarche et leur implication dans sa réalisation.

## Le Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté :

Mme Marie-Guite DUFAY, présidente du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté,  
 M. Jean-Claude LAGRANGE, vice président du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté en charge du développement économique,  
 M. André PIERRE, directeur des affaires économiques du Conseil régional Bourgogne Franche-Comté, auditeur de l'IHEST.

## Le Grand Chalons Agglomération :

M. Sébastien MARTIN, président du Grand Chalons,  
 Mme Juliette MÉTÉNIER-DUPONT, présidente de Nicéphore Cité et vice-présidente du Grand Chalons  
 Mme Stéphanie PELLETIER, directrice de cabinet  
 Mme Céline ROUSSEAU, chargée de mission Enseignement Supérieur - Le Grand Chalons Agglomération  
 Mme Isabelle POROT, Responsable partenariats, relations institutionnelles, de Nicéphore Cité

## La Communauté urbaine Creusot Montceau :

David MARTI, président de la Communauté urbaine Creusot Montceau  
 Cédric MACRON, directeur général des services  
 Jean-Christophe DESCIEUX, responsable pôle services aux entreprises et innovation, chargé de mission enseigne-

ment supérieur, recherche, innovation et formation

## Communauté de Communes du Pays Charitois :

Laurie SAULNIER, Chargée de mission, Communauté de communes du Pays Charitois

## Groupe Caisse des Dépôt en Bourgogne-Franche-Comté :

M. Antoine BREHARD, Groupe Caisse des dépôts, directeur régional Bourgogne-Franche Comté  
 M. Cédric AYMONIER, Groupe Caisse des dépôts, directeur territorial en charge du développement commercial et investisseur et prêteur

## Enseignement supérieur et recherche :

Dominique GREVEY, délégué régional à la recherche et à la technologie de Bourgogne Franche-Comté  
 Olivier LALIGANT, directeur de l'Institut Universitaire de Technologie du Creusot, Université de Bourgogne, et les membres de son équipe  
 Angeline MENAGER, Coordinatrice Campus des Métiers et des Qualifications «Industrie technologique innovante et performante», l'Institut Universitaire de Technologie du Creusot

## Cluster, Pôle de compétitivité, Entreprises :

MECATEAM, Nuclear Valley, les sociétés VECTEO, CARLIER, CARDOTECH, ONZE PLUS

## Les acteurs du secteur culturel :

Académie François Bourdon, l'Arc Scène nationale, Conservatoire du Grand Chalons, Espace des arts





E

# Grand Chalon – Creusot Montceau : Une nouvelle ambition industrielle

S

## SOMMAIRE

É

### 1 - Des territoires en « rebond » vers l'industrie du 21ème siècle

Le Creusot-Montceau, un contre-exemple à la désindustrialisation  
Le Grand Chalon, une vision pour le numérique et la logistique  
Des enjeux d'image et d'attractivité

h

### 2 - Des synergies pour l'innovation

Mecateam, cluster ferroviaire  
Le pôle de compétitivité Nuclear Valley : la filière du nucléaire civil  
Le projet Excalibur pour la métallurgie des poudres

t

### 3 - Enseignement supérieur-entreprises : une coopération de proximité

L'IUT du Creusot et les entreprises  
Des formations co-construites avec les entreprises

n

### 4 - La culture, moteur de l'attractivité

Au Creusot, le pari de la décentralisation culturelle  
A Chalon-sur-Saône, l'exemple du conservatoire régional

y

### 5 - Des collectivités locales qui investissent et aménagent

Creusot-Montceau une exception  
Grand Chalon une réserve foncière

S

### Des concepts-clés : Territoire – Innovation – Valeur

Cette note de synthèse concerne la première étape de l'atelier « Innovation et dynamique des territoires – Les forces innovantes hors des métropoles » organisé par l'IHEST en partenariat avec la Caisse des Dépôts. Elle se base sur les présentations des intervenants.

Ce « voyage apprenant », construit comme un aller et retour entre des concepts et des objets, s'est poursuivi en Occitanie du 12 au 14 décembre 2017 sur « Le littoral occitan, un laboratoire d'innovation territoriale ». Il a permis aux participants de faire un travail collaboratif et citoyen d'intelligence territoriale afin d'imaginer ce que peut être le futur des territoires visités dans leur dynamique d'innovation en cours.

Au cours du déplacement en Bourgogne-Franche-Comté, les participants ont cheminé parmi les mots du territoire et de l'innovation grâce à un jeu de cartes-concepts. Trois interventions de chercheurs ont développé les concepts de

territoire, d'innovation et de valeur.

Les participants ont rencontré une diversité d'acteurs (politiques, économiques, culturels, universitaires, ...) qui interagissent, coopèrent, s'organisent et prennent des initiatives pour nourrir des processus d'innovation et de changement sur leur territoire. Cette exploration a permis d'observer :

- Les capacités de « rebond » de territoires confrontés à des chocs industriels,
- Les synergies mises en œuvre pour favoriser l'innovation,
- La réalité de la coopération enseignement supérieur-entreprises,
- Le rôle essentiel de la culture pour l'attractivité d'un territoire,
- La mobilisation des collectivités locales dans le développement économique.

## 1 - Des territoires en « rebond » vers l'industrie du 21<sup>e</sup> siècle

La Région Bourgogne-Franche-Comté (une métropole, le Grand Dijon, 14 agglomérations) a un tissu industriel riche et diversifié avec des grands groupes (FPT, Areva, Safran, Alstom, PSA, ...), un réseau dense de PME, des pôles de compétitivité (Nuclear Valley, Vitagora, Véhicule du futur, Plastipolis, ...) et des clusters.

La Région, chef de file du développement économique (Loi NOTRe) « en lien avec les territoires », regroupe « deux régions aux caractéristiques très différentes » (Jean-Claude Lagrange, vice-président du Conseil Régional). Elle a cependant disposé dès 2017 d'un budget unique et s'appuie sur un Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII). L'Agence régionale de développement, unique, est en charge de l'attractivité, du développement et de l'accompagnement des filières (statut de SPL – société publique locale). L'innova-

tion, la formation, la transition énergétique et le tourisme sont au premier rang des priorités de la Région.

Le terme de « rebond » a été utilisé par plusieurs intervenants, illustrant la capacité de résilience de territoires dont « l'industrie se réinvente en permanence » et qui bénéficient de connaissances, de savoir-faire ancrés, de qualifications et de réseaux d'activités.

Confrontés à des accidents industriels, mais animés par des collectifs d'acteurs entraînés par une forte volonté politique, ces territoires se recomposent autour de nouvelles trajectoires en faisant des choix de spécialisation (mécanique, métallurgie de précision, numérique, logistique,...). Le « triptyque compétence-recherche-innovation » est l'élément moteur du succès de ce rebond (Dominique Grevey, délégué régional à la recherche et à la technologie de la Région).

### Le Creusot-Montceau, un contre-exemple à la désindustrialisation

Le bassin creusotin a surmonté deux chocs majeurs, la fermeture de Creusot-Loire au Creusot en 1984, celle des mines à Montceau. La réalité de son « rebond » industriel s'appuie sur :

- Une volonté politique de la communauté urbaine du Creusot-Montceau de rester un territoire à vocation industrielle en valorisant les atouts existants : les savoir-faire, les bâtiments et les infrastructures, la main d'œuvre. (David Marti, président de la Communauté urbaine Creusot Montceau).
- Une conviction : l'économie nationale ne peut pas être compétitive sans production industrielle.
- Un investissement permanent dans la R&D qui fait du territoire un pôle industriel mondialisé et spécialisé sur des mar-

chés de niches (par ex. les aciers spéciaux, la métallurgie de précision) où sont implantés des groupes comme Areva, Alstom, ArcelorMittal, Industeel, General Electric...

L'industrie se réinvente en permanence au Creusot depuis le 18<sup>ème</sup> siècle comme le montre le Pavillon de l'Industrie ouvert en 2015 par l'Académie François Bourdon. Ce « centre d'interprétation » est porteur de trois messages : expliquer ce qu'étaient à l'époque de Schneider Frères et ce que sont devenus Le Creusot et son industrie ; montrer les métiers liés à l'industrie (les industriels ont des difficultés à recruter des ouvriers qualifiés); affirmer un engagement pro-industriel (Yvan Kharaba, directeur de l'Académie François Bourdon, historien).

### Le Grand Chalon, une vision pour le numérique et la logistique

L'agglomération du Grand Chalon (51 communes, 118 000 habitants dont 45 000 pour la ville-centre) a dû aussi surmonter un choc, la fermeture de l'usine Kodak en 2005 (qui a employé jusqu'à 4 400 personnes). L'activité économique de la ville natale de Nicéphore Niépce repose principalement sur 4 filières industrielles - mécanique-métallurgie ; logistique-transport ; plasturgie ; numérique, image et son (Juliette Méténier-Dupont, vice-présidente du Grand Chalon, présidente de Nicéphore Cité).

Lors de l'atelier, le rebond industriel du Grand Chalon a été illustré par deux choix de spécialisation :

#### *L'ambition d'être un pôle innovant dans le domaine de la réalité virtuelle*

La Cité de l'économie créative et de l'ingénierie numérique (11 millions d'euros d'investissements Etat, Région, UE, Grand Chalon, ENSAM – Ecole nationale supérieure d'arts et métiers) est « un projet d'aménagement territorial et d'accompagnement de l'entreprise » tourné vers le

développement de la réalité virtuelle (Rodolphe Uhlmann, chef de projet). La Cité combine recherche, prototypage, accompagnement de projets et incubation de start-ups. Elle veut encourager les entreprises du bassin industriel à adopter ces technologies (scénarisation des usages, mise à disposition d'équipements de pointe, fab lab, création d'un réseau de chefs d'entreprise « mentors », ...). Elle tient à être un tiers-lieu ouvert à une diversité d'acteurs.

La Cité s'appuie sur l'excellence de l'Institut Image (groupe ENSAM), qui fédère depuis 20 ans les compétences dans les domaines de la réalité virtuelle, augmentée, du maquetage virtuel et propose un master spécialisé M3. Son laboratoire de recherche a noué des partenariats avec de grands groupes (PSA, Renault, ...). L'Institut entend désormais aider les PME à se saisir de ces innovations dont les coûts ont baissé et qui ne sont pas seulement des outils d'aide à la conception mais aussi à la formation, à la maintenance, au marketing (Frédéric Merienne, directeur de l'Institut).



Ses étudiants ont la possibilité de développer des projets sur le territoire, dans le cadre d'une formation d'un an.

*Le pari de devenir « le site industriel le plus important » entre Paris et Lyon*

D'une catastrophe industrielle, la fermeture de l'usine Kodak, est née une opportunité pour le Grand Chalon : réindustrialiser et se positionner sur la filière logistique (5000 salariés, 11% de l'emploi salarié) en tirant profit d'une bonne localisation (autoroute A6).

Dès 2005, la direction française de Kodak s'engage en faveur de la reprise des activités support de Kodak par des entreprises. Intéressées par la qualité des installations et

des compétences, celles-ci répondent à l'appel et s'installent sur les 80 ha du site devenu un « campus multi-entreprises »

En 2006, les collectivités locales se mobilisent autour de la signature d'un contrat de site « Réindustrialisation du bassin chalonais » (164 millions d'euros). En 2011, le Grand Chalon crée SaôneOr reconnue zone d'intérêt national (lire le § 5) avec l'objectif d'en faire le site industriel le plus important entre Paris et Lyon avec 2 500 emplois. Le pari de créer « une plateforme XXL » de 75 000 m2 dédiée à la logistique, pour l'heure la seule de ce type entre Paris et Lyon, est lancé (Martine Granier, responsable du service Entreprises et territoire, Grand Chalon).

## Des enjeux d'image et d'attractivité

Pour le Creusot-Montceau comme pour le Grand Chalon, la mutation économique est plus rapide que l'évolution des représentations et de l'habitat.

Le Creusot est bien identifié par les industriels y compris au niveau international, mais ceux qui y travaillent, en particulier les cadres, n'y résident pas.

Dans les deux agglomérations, la question de la rénovation de l'habitat privé en centre-ville se pose.

Le sujet n'est pas neuf. Au 19<sup>ème</sup> siècle, Schneider Frères avait mis au point une stratégie pour assurer le maintien de la main d'œuvre sur place en permettant l'accès à la propriété (prêts, mise à disposition de terrains, ...).

## Contrepoint

*La Charité-sur-Loire rebondit grâce aux mots*

« Je ne suis pas seul, il y a les mots ! » annonce le grand silo à grains de La Charité-sur-Loire (5 000 habitants). La petite ville a choisi de s'enrichir par les mots (Gérard Voisine, premier adjoint au maire) et sa stratégie de revitalisation repose sur :

- La restauration d'un patrimoine exceptionnel (le plus grand prieuré de l'ordre de Cluny) ;
- Une politique culturelle volontariste avec la création du « Festival du mot » (20 000 festivaliers) ;
- Le développement du commerce local, dynamisé avec l'installation de librairies (livres anciens) et d'artisans du livre ;
- La réhabilitation de l'habitat (280 façades financées pour rénovation et .... inscription de phrases).

« Ville du livre, cité du mot », La Charité-sur-Loire développe aussi une zone d'activités spécialisée dans la 2<sup>e</sup> transformation du bois à partir des savoir-faire locaux.

## 2 - Des synergies pour l'innovation

Lors de l'atelier, l'exploration de l'innovation, avec ses dimensions processuelle et itérative, a été notamment illus-

trée par les trois exemples ci-après, qui jouent à la fois sur des logiques de proximités et d'ouverture sur l'extérieur.

### Mecateam, cluster ferroviaire

Né en 2011, Mecateam (105 adhérents) est le seul cluster français oeuvrant dans la conception, la réalisation et la maintenance d'engins de travaux ferroviaires. Il met en valeur le savoir-faire particulier du territoire dans ce domaine. Le ferroviaire est un marché très porteur au vu des besoins de rénovation du réseau (Didier Stainmesse, président du cluster). Le cluster a un rôle de fédérateur au sein de la filière ferroviaire. La marque Mecateam est portée par l'agence de développement économique Ecosphère.

Le cluster s'organise autour du thème du « Chantier ferroviaire du futur », soutenu par les principaux donneurs d'ordre ferroviaires, et accompagne la mise en place de consortiums pour travailler sur les questions de sécurité, d'environnement, de fiabilité du matériel, de compétitivité. Il s'agit de faire mûrir les mentalités des entreprises en faveur de l'innovation collaborative.

Mecateam Platform est la déclinaison industrielle du cluster, basée sur des investissements collectifs qui ont permis de créer :

- une plateforme de maintenance des engins (atelier mutualisé qui permet d'accueillir le matériel ferroviaire) avec la création de sociétés de projets avec les industriels (par ex. la SAS Atelier maintenance des engins mobiles) ;
- des voies-écoles avec un campus des métiers (cf. § 3).

Ces deux actions sont labellisées PIA, un gage de solidité des projets et de visibilité nationale.

« A travers la marque Mecateam, on ne parle plus de territoire mais d'un lieu où sont réunis des compétences, des investissements et un savoir-faire spécialisé. Le cluster est cependant ancré territorialement dans la mesure où les collectivités locales financent la structure. » (Frédéric Debleds, directeur de Mecateam)



### Le pôle de compétitivité Nuclear Valley : la filière du nucléaire civil

Le pôle (220 membres, 200 projets labellisés) accompagne les projets de R&D des grandes entreprises du secteur nucléaire. Ses maîtres-mots : innover, former, fédérer les acteurs du nucléaire.

Etendue au plan national, la filière a démarré en Bourgogne, socle de la fabrication des composants pour le nucléaire (Industeel, Areva, Creusot Forge, ...).

Le pôle suscite l'émergence de projets d'innovation col-

laboratifs entre industriels et acteurs académiques dans les domaines de la fabrication, contrôle des composants, maintenance et démantèlement. Il veille à intégrer des PME dans les projets de R&D, afin de favoriser leur compétitivité (Nicolas Richard, chargé de mission, Nuclear Valley).

Face aux besoins en compétences des industriels, le pôle développe des formations (cf. § 3).

## Le projet Excalibur pour la métallurgie des poudres

Centre d'excellence en métallurgie des poudres au service des industriels, Excalibur réunit 29 adhérents (industriels de la défense, du nucléaire, de l'aéronautique, du luxe, ...).

Parmi ses principaux projets : la réalisation d'une plateforme de R&D mutualisée équipée d'une presse de grande dimension (investissement de 7 millions d'euros) ; la mise en place d'une plateforme industrielle de fabrication.

A terme, les industriels pourront ainsi être accompagnés depuis la conception jusqu'au recyclage en bénéficiant de

l'expertise d'un réseau.

La métallurgie des poudres permet de réaliser des pièces multimétaux et multimatériaux de formes complexes, avec une amélioration de la performance mécanique.

Excalibur est une initiative importante pour la filière métallurgique française, car cette technologie se développe dans le monde, aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Suède, ...

### Contrepoint

#### *EBE 58, un exemple d'innovation sociale*

Née à la suite de la loi d'expérimentation Territoire zéro chômeur de 2013, l'entreprise à but d'emploi EBE 58 est un outil de développement en milieu rural lancé grâce à la volonté conjointe d'« un groupe d'élus convaincus, d'un chef de projet et de chômeurs de longue durée » (Nicolas Alouin, directeur EBE 58).

EBE 58 vise les personnes au chômage depuis plus d'un an et habitant depuis plus de 6 mois sur le territoire. Sur 122 chômeurs volontaires, EBE 58 a d'ores et déjà permis à 63 d'entre eux de retrouver une activité dans l'un de ces 7 domaines : bois et forêts ; maraîchage ; conciergerie de territoire ; motoculture ; recyclerie ; atelier de forge ; événementiel.

Financée à hauteur de 90% par des subventions publiques (Etat, Région, département), EBE 58 projette de ramener ce soutien à 60% d'ici à 5 ans. Cette initiative est une innovation sociale qui remet des personnes en activité. Elle crée de la valeur sociale pour le territoire par la prestation de services.

Des travaux de recherche sont en cours à la CDC pour définir des indicateurs permettant de mesurer le retour d'investissement social.

### 3 - Enseignement supérieur-entreprises : une coopération de proximité

Les participants de l'atelier ont pu mesurer comment s'organise dans la proximité l'interaction entreprises-enseigne-

ment supérieur pour répondre aux besoins en formation du territoire.

#### L'IUT du Creusot et les entreprises

L'IUT du Creusot (700 étudiants, 25 enseignants-chercheurs, 37 enseignants, 4 DUT, 6 licences professionnelles, 2 diplômes universitaires - DU) est au cœur de la coopération enseignement supérieur-entreprises. L'IUT, le lycée Léon Blum (4 BTS) et le Centre universitaire Condorcet (500 étudiants) forment un campus de l'enseignement à l'identité forte.

La pédagogie de l'IUT est basée sur l'émulation (faire des choix, travailler pour les autres, se sentir utile) et l'ambition de « construire les jeunes » pour les préparer à se former tout au long de leur parcours professionnel (Olivier Laligant, directeur de l'IUT).

Les liens avec les entreprises se nouent aux niveaux :

- des laboratoires : l'IUT héberge 2 équipes de recherche du Cnrs (LTM - laser et traitement des matériaux ; LE21, traitement du signal, des images et de la vision pour la robotique) qui font des prestations pour les industriels ;
- de la plateforme technologique (conception 3D, usinage grande vitesse, rétroconception,...) exploitée en commun avec le lycée et qui accompagne les projets d'innovation des entreprises ;
- du campus des métiers et des qualifications dont l'objectif est de faire évoluer les formations et de faire connaître les métiers ;

- du parcours de l'étudiant : visites d'entreprises, stages, alternance, projets tutorés,... ;

- du DU créé pour développer les projets étudiants innovants. L'étudiant a 8 mois et 8 challenges à relever pour tester, expérimenter son projet, en lien avec des entreprises ;

- de la gouvernance : la présidente du conseil d'administration de l'IUT est Carine Igau, présidente de la société Carlier.

La rencontre avec les dirigeants de 4 PME (Cardotech, Carlier, Onze Plus, Vecteo) a illustré le travail de proximité entre l'établissement et les entreprises. La start-up Vecteo, dirigée par Mickael Provost, ancien étudiant de l'IUT, a développé son innovation dans le domaine de l'intelligence artificielle en lien étroit avec le laboratoire Vision pour la robotique. La PME Onze Plus, dirigée par Sylvie et Marc Boudot, a travaillé le design de sa borne musicale pour les Ehpad en collaboration avec la plateforme 3D de l'IUT. La société Cardotech, représentée par Dominique Vittot, cultive son partenariat avec l'IUT pour trouver des compétences, ... Toutes s'accordent pour dire qu'il faut apprendre à mixer davantage les talents sur un même projet, sensibiliser directement les enseignants au monde de l'entreprise, innover pour repérer les futurs entrepreneurs sur le campus.



#### Des formations co-construites avec les entreprises

Les entreprises s'engagent dans la formation des jeunes pour trouver des compétences adaptées aux spécialisations du territoire. Deux exemples de cette dynamique de co-construction :

- Le cluster Mecateam travaille avec le lycée et l'université au Creusot pour créer des modules ferroviaires dans les formations existantes et favoriser l'alternance (130 jeunes formés en 5 ans, taux d'embauche de 85%). En 2014, le cluster a développé des voies écoles. Le programme PIA Campus, créé dans le cadre du PFPE (partenariat pour la formation professionnelle et l'emploi), sera animé par la so-

ciété Sas Campus Mecateam (qui réunit des constructeurs d'engins, des exploitants, le cluster, des entreprises de travaux). 52 modules pédagogiques pour 8 thématiques sont prévus pour former les jeunes en maintenance d'engins de travaux.

- Le pôle Nuclear Valley expertise, labellise des formations, en co-construit avec les industriels pour répondre à leurs besoins de compétences. C'est le cas par ex. du Master procédés et contrôles matériaux métalliques, mis au point avec Areva par l'université de Bourgogne pour sensibiliser aux codes de construction utilisés dans le nucléaire.

## 4 - La culture, moteur de l'attractivité

A l'instar de l'enseignement supérieur, la culture est vue comme un vecteur essentiel d'attractivité et de mise en mouvement des territoires que tous les acteurs (culturels, politiques, économiques, sociaux, ...) doivent saisir.

### Au Creusot, le pari de la décentralisation culturelle

La disparition de Creusot Loire a été plus qu'une perte économique dans une ville marquée par le poids du paternalisme (écoles et système de sécurité sociale Schneider, ...). L'identité industrielle, « élément fort de l'ADN creusotin », a été atteinte (Jérémy Pinto, adjoint à la culture du maire du Creusot).

Ce contexte a suscité une dynamique propice pour repenser la ville et son identité grâce au développement culturel.

Symbole de cette ambition, l'ARC, scène nationale. Premier centre d'action culturelle en France créé en 1967 et inspiré du modèle de la Maison de la culture d'Amiens, l'ARC représente un pari de décentralisation culturelle dans une ville ouvrière et de taille moyenne.

L'ARC centre sa politique culturelle sur l'enfance et les familles. Ce choix est directement lié à l'enjeu d'attractivité, avec la volonté d'encourager les cadres et leurs familles à



résider au Creusot.

La culture industrielle reste très ancrée. Créé par la communauté urbaine, le premier écomusée de France est né au Creusot, dédié à la mémoire sociale de la ville. Le Pavillon de l'Industrie s'inscrit en complémentarité (cf. §1). La notion de patrimoine industriel a d'ailleurs été pour partie pensée au Creusot sur la base de travaux de recherche.

### A Chalon-sur-Saône, l'exemple du conservatoire régional

La ville bénéficie de deux équipements culturels importants : l'Espace des arts, 5<sup>e</sup> scène nationale de France, issu également du mouvement des maisons de la culture, et le Conservatoire du Grand Chalon, dont la stratégie a été présentée aux auditeurs de l'atelier.

Le Conservatoire du Grand Chalon (2 000 élèves) est le seul conservatoire régional en France à ne pas être sis dans une capitale régionale ou une préfecture.

Pour renforcer sa visibilité et être attractif, le conservatoire a choisi d'axer sa stratégie sur des niches artistiques et pédagogiques : une classe prépa « métiers du son » réputée au plan

international ; un diplôme de hip-hop ; une formation reconnue en musiques actuelles amplifiées (dérivées du rock). Ces spécialités attirent des étudiants d'une vingtaine de nationalités différentes et des enseignants de haut niveau (Robert Llorca, directeur du Conservatoire).



Le conservatoire est très présent sur le terrain : il intervient auprès des scolaires, dans les crèches, à l'hôpital psychiatrique. Il a créé un dispositif d'orchestre à l'école, s'appuie sur des musiciens intervenants, propose des spectacle et séances scolaires.

## Des concepts-clés : Territoire – Innovation – Valeur



► Selon le géographe **Alexandre Moine** (université de Bourgogne-Franche-Comté), « *Le territoire est un système complexe dont la dynamique résulte de boucles de rétroaction qui lient un ensemble d'acteurs et l'espace géographique qu'ils utilisent, aménagent, gèrent en fonction de leurs représentations et par rapport à des lieux plus ou moins précis, l'ensemble évoluant dans le temps* ».

On entre dans ce système par l'espace, par le vécu, la perception et les représentations, par les acteurs, par les lieux, par le temps (de l'observation, de l'aménageur, du gestionnaire, de l'action, des mandats politiques, des usagers,...) qui lie le tout.

Il faut caractériser tous ces aspects, combiner « des données froides (le taux de chômage par ex), des informations tièdes et des connaissances chaudes » pour parvenir à un consensus sur les représentations et les enjeux du territoire. C'est un préalable nécessaire à l'action.

► L'économiste **André Torre** (INRA) a expliqué l'évolution de ce concept depuis les travaux de Schumpeter, qui insistent sur les deux dimensions de l'innovation : la figure de l'entrepreneur innovant ; sa dimension systémique. L'innovation est une invention qui a réussi, validée par le marché, la société.

La conception de l'innovation, pensée initialement comme un modèle linéaire, a évolué – elle se diffuse selon une courbe en « S » - et sa définition s'est élargie – elle n'est plus seulement technologique.

La préoccupation pour la dimension locale du développement (travaux de Krugman, de Porter) a conduit à placer

les clusters - caractérisés par leur ancrage territorial et leur connectivité - au cœur du processus d'innovation. Et de nombreuses autres formes d'innovations se développent sur les territoires : écosystèmes d'affaires, écosystèmes industriels, tiers-lieux, circuits court alimentaires, crowdfunding (levée de fonds), crowdsourcing (laboratoires d'idées), ... Le concept d'innovation est ainsi devenu plus riche, plus complexe et plus flou. Quand on s'y réfère dans les territoires, il faut dépasser la compréhension technologique et organisationnelle et ajouter l'innovation sociale et institutionnelle. L'innovation territoriale recouvre toutes ces dimensions qui impliquent une multitude d'acteurs.

► **Pascale Brenet**, maître de conférences à l'université de Bourgogne-Franche-Comté et spécialiste en gestion des organisations, a abordé la question de la valeur, notion centrale des sciences de gestion (création de valeur pour le marché, pour les actionnaires, pour les salariés, pour les fournisseurs, pour les partenaires,...). La notion de chaîne de valeur - inscrite désormais dans une logique mondialisée – est très structurante en stratégie d'entreprise. Abordée sous l'angle du territoire, ce concept amène à s'interroger sur les attentes des acteurs des territoires, des citoyens qui y vivent. La notion de réseau de valeur - un ensemble d'acteurs qui interagissent et génèrent de la valeur - est-elle mobilisable pour le territoire ? Quelles sont les parties prenantes des réseaux de valeurs, la gouvernance, les interactions ? Comment la valeur sociale, questionnée lors de l'atelier, se crée-t-elle et se mesure-t-elle sur un territoire ?



## 5 - Des collectivités locales qui investissent et aménagent

Dans les deux territoires observés, les collectivités locales jouent un rôle moteur dans le développement économique et l'aménagement.

La Région accompagne les EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) dans leur stratégie immobilière

en participant au capital de Sem (Sociétés d'économie mixte) en charge de l'immobilier d'entreprise.

La Région accompagne aussi la mise en place de zones d'intérêt régional cofinancées par l'UE et l'Etat.

### Creusot-Montceau une exception

La communauté urbaine du Creusot-Montceau, créée en 1970, est organisée autour de deux villes moyennes ; c'est une exception au niveau national. Ce statut confère des compétences comparables à celles des métropoles, du poids dans les rapports avec l'Etat et garantit un niveau de dotation.

La communauté urbaine se mobilise pour favoriser l'installation d'entreprises (mise à disposition de foncier, réalisation d'investissements pour réhabiliter des friches, locaux, ...). Elle apporte également son aide à des investissements réalisés par les entreprises. Ce partenariat public-privé est « un gage de confiance » de la collectivité.

### Grand Chalon une réserve foncière

L'agglomération du Grand Chalon (EPCI) a pour priorités le développement économique, la petite enfance (modernisation et création de structures d'accueil) et l'habitat (aide à la rénovation de l'habitat privé).

Le Grand Chalon s'est fortement engagé dans la création de la Cité de l'économie créative et de l'ingénierie numérique et dans la création de SaôneOr (cf. §1) avec le réaménagement de la grande réserve foncière (110 ha) attenante au site Kodak.

Un investissement de 7 millions d'euros (Grand Chalon, Etat, Région, UE, ...) de travaux (2012-2015) a été engagé pour aménager la nouvelle zone d'intérêt national SaôneOr (réseaux d'énergie, fibre très haut débit, requalification des

voies,...).

La 1<sup>e</sup> phase d'aménagement de la réserve foncière (2016-2020), un investissement de 4,5 millions d'euros (Grand Chalon, Etat, Région, UE, ...) a démarré et un statut de lotissement choisi pour faire de la découpe à la demande. La plateforme logistique est réalisée « clés en main » : le Grand Chalon s'occupe de tous les permis et demandes officielles avant de vendre le lot, comme le ferait un promoteur. Cela permet à l'entreprise qui s'installe de lancer son projet sans attendre.

La 2<sup>e</sup> phase d'aménagement (2021-2028) vise la réalisation d'une plateforme logistique plus petite et l'implantation d'activités industrielles.

### Contrepoint

#### *Le développement urbain innovant vu par La Charité-sur-Loire*

La ville est candidate au dispositif de l'Etat sur les centres bourgs, avec une stratégie offensive de développement urbain innovant, déclinée en trois points : nouer des alliances avec des acteurs plus importants (des villes, des réseaux, des grandes institutions (Unesco, ONF, MNHN, ...)) ; créer un « atelier permanent » de maîtrise d'œuvre urbaine et patrimoniale avec des équipes pluridisciplinaires (représentants de l'Etat, des collectivités locales, architectes, paysagistes, ...) ; susciter une participation citoyenne active pour co-construire les projets.





Résumé du programme :

Mardi 12 décembre 2017

## Le littoral occitan : un laboratoire d'innovation territoriale

Accueil, Le projet Littoral 21, enjeux écologiques et humains, le projet Littoral+, les outils numériques, l'avenir maritime

Mercredi 13 décembre 2017

## Port-la-Nouvelle, aménagement portuaire et environnement

Visites et rencontres à Port-la-Nouvelle, recherche innovation et entrepreneuriat, espaces naturels et urbains

Jeudi 14 décembre 2017

## Clôture de l'atelier : mise en perspective des objets et des concepts

Présentations des travaux coopératifs en groupe et regards croisés sur l'atelier

## Personnes rencontrées :

**Didier CODORNIU**, premier vice président du Conseil régional, en charge de l'économie maritime, maire de Gruissan, président du Parlement de la Mer

**Christian PERIGAUD**, délégué régional adjoint à la recherche et à la technologie

**Françoise MORSEL**, responsable des Partenariats et des Grands Comptes, Département innovation et développement, Direction des investissements et du développement local, Groupe Caisse des Dépôts

**Jean-Romain BRUNET**, directeur du comité de pilotage Littoral 21, Conseil régional Occitanie

**Gilles BOYER**, chargé de mission Littoral 21, direction régionale Occitanie, Caisse des dépôts

**Sylvain PIOCH**, géographe, maître de conférences, Université Paul Valéry-Montpellier III

**Françoise de BLOMAC**, Décryptagéo

**Marie TCHAKERIAN**, directrice de la Mer, Conseil régional

Occitanie

**Georges BARADAT**, conseiller municipal de Port-la-Nouvelle, délégué à l'interface ville-port, à la prévention plage et au nautisme

**Jacques BASCOU**, président de la communauté d'agglomération du Grand Narbonne

**Michel MOLY**, conseiller départemental des Pyrénées orientales, président du Parc naturel marin du Golfe du Lion

**Claude ROQUELAURE**, directeur général adjoint des services, ville de Port-la-Nouvelle

**Xavier LEFEBVRE**, directeur, Pôle développement économique et territorial, communauté d'agglomération du Grand Narbonne

**Arnaud BRASSEUR**, Chef de projet Port-la-Nouvelle, Conseil régional Occitanie

**Jean-Marc BOUCHET**, président, Quadran (vidéo)

**Brigitte BENEDETTO**, directrice Déléguée

**Sabine COTREAUX**, responsable partenariats recherche, direction de la recherche et des études doctorales, Université de Montpellier 3

**Patrick FAILLENET**, président, Almatec, animateur du réseau Camdib

**Bernard DEVIC**, président du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée

**Michel DIAZ**, directeur, Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée

**François COMMEINHES**, maire de Sète

**Denis MOUTTE**, directeur, Maison régionale de la Mer, Conseil régional Occitanie

**Jacques DIETRICH**, Directeur Ifremer-Sète / Délégué Ifremer Occitanie

**Ariane BLUM**, directrice régionale Occitanie, BRGM

**Olivier LALIGANT**, directeur de l'IUT du Creusot, université de Bourgogne

**Dominique GREVEY**, délégué régional à la recherche et à la technologie de Bourgogne-Franche-Comté

**Emmanuel REZZOUK**, directeur, Station aquacole de Palavas, IFREMER

**Thierry ROUSSET**, chargé de mission développement économique, Direction régionale des entreprises, de la concurrence, du travail et de l'emploi (DIRECCTE)

**Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**, président de la Commission particulière du débat public sur le projet d'extension de l'infrastructure portuaire de Port-la-Nouvelle

**Alexandre MOINE**, professeur, laboratoire Théoriser et modéliser pour aménager (ThéMA), université de Bourgogne Franche-Comté

# Remerciements

Ce programme a mobilisé des personnalités représentant l'Etat, des collectivités territoriales, des institutions et des entreprises en Occitanie. L'IHEST tient à exprimer ses remerciements pour l'accueil réservé à sa démarche et leur implication dans sa réalisation.

• La Préfecture de Région :

**Raynald VALLEE**, directeur de projet Littoral 21

• Le Conseil régional Occitanie :

**Didier CODORNIU**, premier vice président du Conseil régional, en charge de l'économie maritime, maire de Gruissan, président du Parlement de la Mer,

**Jean-Romain BRUNET**, directeur du comité de pilotage Littoral 21,

**Marie TCHAKERIAN**, directrice de la Mer

**Denis MOUTTE**, directeur, Maison régionale de la Mer, Conseil régional Occitanie

• Le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée

**Bernard DEVIC**, président du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée

• Le département des Pyrénées orientales

**Michel MOLY**, conseiller départemental et président du Parc naturel marin du Golfe du Lion

• L'agglomération du Grand Narbonne :

**Jacques BASCOU**, président de la communauté d'agglomération du Grand Narbonne

• La ville de Port-la-Nouvelle :

**Henri MARTIN**, maire de Port-la-Nouvelle

La ville de Sète

**François COMMEINHES**, maire de Sète

• Groupe Caisse des Dépôt en Occitanie :

**Gilles BOYER**, chargé de mission Littoral 21, direction régionale Occitanie

• Enseignement supérieur et recherche :

**Christian PERIGAUD**, délégué régional adjoint à la recherche et à la technologie de Bourgogne Franche-Comté  
Les **universités de Montpellier** et de **Montpellier 3, Agropolis International**.

• Entreprises :

**CAMDIB** et **Quadran**

Enfin nous remercions chaleureusement les acteurs de Bourgogne-Franche-Comté pour leur investissement dans cette expérience de regards croisés entre territoires et leur présence en Occitanie.



E

## Le littoral occitan,

S

## un laboratoire d'innovation territoriale

É

### SOMMAIRE

Le pari de la croissance bleue

h

Le Plan Littoral 21 Méditerranée, un nouvel élan pour l'économie maritime

t

#### 1 - Trois grandes orientations stratégiques

*Camdib fédère le secteur de la mécanique  
Le projet Littoral Plus*

n

#### 2- Un système de recherche et d'innovation pour accompagner les projets

y

#### 3- L'ambition de « démocratiser la mer »

S

#### 4- Port-la-Nouvelle : développer l'économie portuaire et préserver l'environnement

#### 5- Les parcs naturels, des outils au service de l'environnement

Cette note de synthèse concerne la seconde étape de l'atelier « Innovation et dynamique des territoires – Les forces innovantes hors des métropoles » organisé par l'IHEST en partenariat avec la Caisse des Dépôts. Elle se base sur les présentations des intervenants.

Ce « voyage apprenant » a permis aux participants, répartis en deux groupes, de finaliser leur travail collaboratif pour inventer deux récits racontant leur vision du futur des territoires visités. Les groupes ont pris la parole en présence de représentants des régions Bourgogne-Franche-Comté et Occitanie, chaque personne endossant un rôle précis (élu local, lycéen, créateur de start-up, maker, chômeur, commerçant, député européen, avocat du diable, ...). Cet exercice, très apprécié par les participants et les intervenants de l'atelier, a été filmé et des vidéos sont en ligne sur le site de l'IHEST.

En Occitanie, les travaux de l'atelier ont mis l'accent sur le plan Littoral 21 Méditerranée, une vision globale du déve-

loppement du territoire basé sur ses atouts maritimes. Les participants ont rencontré et dialogué avec les acteurs, politiques notamment, qui construisent l'avenir du littoral occitan en faisant le pari de tourner la région vers la mer Méditerranée et l'économie maritime.

Plusieurs points ont été étudiés :

- Les orientations stratégiques du plan Littoral 21 Méditerranée et le projet Littoral Plus ;
- Le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- Les innovations institutionnelles au service de la participation citoyenne ;
- L'exemple d'un projet portuaire avec l'extension de Port-la-Nouvelle ;
- La démarche environnementale avec les exemples du Parc naturel marin du Golfe du Lion et du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée.

## Littoral occitan : le pari de la croissance bleue



« La Méditerranée du futur s'invente en Occitanie » (Didier Codorniou, premier vice-président du Conseil régional, en charge de l'économie maritime, maire de Gruissan, président du Parlement de la Mer) ; « Il y a une prise de conscience que la mer est une chance, un atout » (Gilles Boyer, chargé de mission Littoral 21, direction régionale Occitanie, CDC) ; « La fusion des deux régions a changé la donne et la vision que la collectivité régionale a de la mer et du littoral » (Marie Tchakerian, directrice de la Mer). La région se tourne désormais vers la mer.

L'agro-alimentaire demeure le 1<sup>er</sup> secteur économique régional et la surface viticole la 1<sup>re</sup> au monde. Peu industrialisé, marqué par le tourisme balnéaire (8 millions de touristes/an, 220 km de côtes, 20 stations balnéaires), le littoral occitan veut réorienter son développement vers l'économie maritime, en misant sur des filières d'avenir.

Elus et acteurs locaux ont compris les enjeux stratégiques et économiques de la Méditerranée, au bord de laquelle vit le tiers des Européens, et le potentiel de la croissance bleue (en France, le secteur maritime représente 270 milliards d'euros, 14% du Pib soit 3 fois le secteur automobile et 6 fois le secteur aéronautique). Selon Sylvain Pioch, géographe, maître de conférences, université Paul Valéry, Montpellier, la dynamique de l'économie maritime est forte. Au niveau mondial et d'ici à 2030, il faut s'attendre à une hausse de 200% pour la pêche et l'aquaculture et 122% pour le tourisme en termes d'emplois, à une croissance de +1250% pour l'éolien et les énergies renouvelables (le potentiel d'énergie produite par les phénomènes marins pourrait couvrir la totalité des besoins de l'humanité), +245% pour les activités portuaires (hors nombre d'emplois). Par ailleurs, 95% des produits consommés en Europe sont issus du transport maritime.

Pour la seule Méditerranée, la hausse de la production aquacole serait de 112% d'ici 2030 (dans la partie européenne), 5000 km de littoraux seraient artificialisés d'ici à 2025 et plus de 500 millions de touristes internationaux accueillis d'ici 2030 dans tout le bassin méditerranéen. Le transport maritime augmenterait de 4% par an d'ici à 2025 en Méditerranée.

Ces prévisions illustrent les pressions qui s'exercent sur les littoraux méditerranéens y compris en Occitanie. Au premier rang d'entre elles, la pression démographique : 50% de la croissance de la population de la région, qui a doublé en 40 ans, est concentrée sur le littoral. En 2050, on comptera 1,5 million d'habitants supplémentaires (+ de 200 000 personnes sur le littoral de l'Hérault en 2040). Or, ce territoire est d'ores et déjà confronté à une saturation du foncier et à une multiplication de questions environnementales (inondations, réchauffement climatique et érosion côtière avec la perte de plus d'un mètre de plage/an à certains endroits, surexploitation des ressources marines, conflits d'usages...). Les questions de la ressource en eau et du vieillissement des infrastructures (saturation de l'autoroute A9) sont sensibles et les problèmes sociaux réels (le taux chômage est très important – 25% chez les jeunes – et la région compte le quartier le plus pauvre de France à Perpignan).

Tous ces enjeux entraînent un constat partagé par les acteurs locaux : le besoin de repenser l'aménagement du littoral, désormais inadapté, est une priorité. Le consensus politique sur le diagnostic existe et permet de définir une politique ambitieuse pour le territoire, qui se traduit par le plan Littoral 21 Méditerranée.

## Le Plan Littoral 21 Méditerranée, un nouvel élan pour l'économie maritime

Le Plan Littoral 21 Méditerranée implique 171 communes, 20 stations balnéaires, 71 ports de plaisance sur 220 km de rivage. « Il ne vient pas de nulle part » (Jean-Romain Brunet, directeur du comité de pilotage Littoral 21, Conseil régional Occitanie): il y a plus de 50 ans, la Mission Racine (1963), initiée par le président De Gaulle, a été lancée pour donner à tous les estivants français un accès à la Méditerranée. Cette mission a marqué le littoral occitan et a été un « grand geste de l'Etat ».

Le plan Littoral 21 a été mis en place à la suite de la mission de préconisation confiée par l'Etat aux architectes Elisabeth et Christian de Portzamparc. Leur rapport a permis d'avoir une vision à long terme de l'aménagement du territoire. La temporalité est double : à l'horizon du mandat politique régional pour accompagner les projets ; à l'horizon 2050 pour proposer une vision prospective du littoral.

Littoral 21 est une co-construction : un accord-cadre a été signé le 10 mars 2017 entre le Premier Ministre Bernard Cazeneuve, la présidente de la Région Occitanie Carole Delga et le directeur du réseau et des territoires de la Caisse des Dépôts (CDC). La gouvernance tripartite est originale dans la mesure où il est rare que la CDC soit associée à des projets politiques à long terme (Gilles Boyer).

Ce plan est financé à hauteur d'1,08 milliard d'euros (200 M de l'Etat/PIA, 300 M de la Région/UE, 400 M de la CDC/collectivités et secteur privé, 180 M du Contrat de plan Etat-Région/CPER 2015-2020).

### 1 - Trois grandes orientations stratégiques

Littoral 21 trace des orientations stratégiques à l'horizon 2050 qui dépassent la simple réhabilitation des stations balnéaires issues de la Mission Racine pour bâtir un modèle de développement inclusif.

► Devenir une vitrine française de la résilience écologique, axée notamment sur : la promotion d'un littoral à énergie positive (éolien flottant off-shore, lire ci-dessous) ; la lutte

contre l'étalement urbain ; le développement des infrastructures de transports et des modes doux de mobilité (voies vertes, cyclisme, transport fluvial avec le canal du Rhône à Sète, ...) ; la préservation des milieux littoraux (lagunes) et du bon état des eaux marines et lagunaires.

► Bâtir une économie innovante irriguant l'ensemble du territoire, trop prisonnier de la saisonnalité d'un tourisme très concentré. L'enjeu majeur est de diversifier l'économie littorale (avec l'éolien flottant off-shore, l'économie bleue, le numérique, la filière sportive autour du vent, ...) tout en préservant les filières traditionnelles (conchyliculture, aquaculture, pêche).

Emblématique de ce pari, le projet de deux fermes pilotes **éoliennes flot-**

**tantes off shore**, d'ici 2020-2021, est une expérimentation visant à anticiper ce que serait un modèle industriel basé sur cette technologie. Il est connecté à l'aménagement de Port-la-Nouvelle et des retombées économiques locales sont attendues, « sinon on perdra pari du développement de cette filière en mer » (Jean-Romain Brunet). Ce projet illustre la volonté de Carole Delga de faire de l'Occitanie la 1<sup>er</sup> région à énergie positive d'Europe. Une Agence régionale de l'énergie et du climat va être créée en 2018 pour financer la transition énergétique.

La Région entend aussi tirer parti de la **position stratégique des ports** - 3 ports de commerce, Sète, Port-la-Nouvelle et Port-Vendres (70 ports de plaisance) - en Méditerranée, en transformant leur statut de ports secondaires et en les rendant complémentaires. Le projet d'extension du port de Port-la-Nouvelle illustre cette stratégie (lire ci-dessous). A noter également, la réalisation d'un nouveau terminal passager à Sète. En lien avec l'activité portuaire, la Région s'engage aussi en faveur de la relance du fret ferroviaire (300 000 tonnes transitent à Sète et l'objectif est de doubler ce volume).

Le **nautisme** (6 600 emplois), la pêche et la conchyliculture restent très présentes. Mais sur un territoire venté (vent d'autan), les filières émergentes de l'économie maritime sont un marché à conquérir. Le kitesurf inventé ici fait vivre 150 entreprises et sur cette base, il reste à créer un modèle économique de la glisse.

**Les lycées de la mer** à Sète et au Canet forment aux métiers de la pêche et du nautisme. La création de nouvelles formations sur le territoire est nécessaire pour accompagner le développement de l'économie maritime. Il existe 75 métiers de la mer et la Région et l'Onisep ont recensé les formations existantes (150) à travers l'édition d'un guide. Dans le cadre du plan Littoral 21, un campus des métiers de la mer va être développé.

#### *Camdib fédère le secteur de la mécanique*

Le territoire est un lieu de ressources. Pour créer de la valeur, les entreprises doivent s'organiser en réseau, se dire « Je suis d'ici » pour participer à écrire le destin du territoire (Patrick Faillenot, président d'Almatec, animateur du réseau Camdib). Un groupe de 15 entreprises de la mécanique a créé Camdib pour partager une vision du territoire et mettre en place des actions. Au rang des priorités : la diversification des marchés, la spécialisation (avec l'éco-conception) et la formation. Une plateforme de formation pour développer les compétences (par ex. usinage à grande vitesse, traitement des matériaux, ...) a été lancée, car « les entreprises doivent être capables de créer leur système de formation ». Intégrer le réseau permet notamment aux entreprises de surmonter l'effet de taille pour les PMI, la maîtriser les enjeux de la filière, d'augmenter leur présence sur le marché ou encore de changer leur position dans la chaîne de valeur. Il permet également de mutualiser des actifs qui bénéficient à l'ensemble des entreprises.



► Faire du littoral un symbole d'attractivité, d'accueil et de vivre ensemble. Il faut notamment réaménager les stations

balnéaires, proposer une offre d'habitat de qualité, trouver une solution aux « lits froids » et s'inspirer de retours d'expériences internationaux.



### *Le projet Littoral Plus*

La Région est candidate à l'AMI (Appel à manifestation d'intérêt) pour le programme TIGA, Territoires d'innovation de grande ambition du PIA (Plan d'investissements d'avenir), à travers son projet Littoral Plus, avec une démarche d'expérimentation qui anticipe l'ambition du Plan Littoral 21.

Littoral Plus concerne les villes balnéaires et les ports. Il se focalise sur l'innovation et se fonde sur trois axes : la diversification de l'économie avec l'ambition de promouvoir des activités économiques annuelles et non plus saisonnières ; la préservation des ressources naturelles et la conservation du patrimoine naturel avec l'enjeu de faire coexister les activités et les usages traditionnels et nouveaux dans un environnement lagunaire ; la résilience d'un territoire à risques (inondation, épisode cévenol, ...) porté par une ambition d'ouverture sur la mer.

Un big data littoral doit irriguer ces 3 axes afin de créer des outils d'aide à la décision pour les pouvoirs publics (Ville balnéaire 3.0).

Les ambitions de Littoral Plus sont testées sur trois territoires :

- **La baie d'Aigues Mortes** (entre Montpellier et Petite Camargue) marquée par la métropolisation du littoral, la résidentialisation des stations balnéaires avec une occupation à l'année des résidences, les questions environnementales (érosion du trait de côte, biodiversité, ...). Ex. d'action : la protection contre le risque d'inondation ;
- l'espace lagunaire autour de **l'Etang de Thau** avec la volonté de créer des outils d'ingénierie pour faire coexister différents usages et ressources (réutilisation des eaux usées par ex.) ;
- **l'espace maritime** avec le défi de « La mer en partage » : implanté dans le parc naturel marin du Golfe du Lion, l'éolien flottant off-shore doit permettre de développer de nouvelles activités (production d'hydrogène par ex.) sur les plateformes avec l'ambition d'être une référence internationale.

## **2- Un système de recherche et d'innovation pour accompagner les projets**

Le plan Littoral 21 et le projet Littoral Plus peuvent s'appuyer sur un système de recherche et d'innovation très dense.

L'Occitanie est la 3<sup>e</sup> région française pour la recherche (29 403 chercheurs en 2012) derrière l'Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes. La recherche publique y emploie 12 815 chercheurs (dont 2/3 relèvent des organismes de recherche).

L'excellence de la recherche, très pluridisciplinaire, est illus-

trée par le nombre d'actions labellisées au titre du PIA (+ de 120 dont 50 coordonnées par un établissement présent dans la région).

L'enseignement supérieur et la recherche (ESR) sont un vrai levier de développement économique dont se saisissent les collectivités locales (Christian Perigaud, délégué régional adjoint à la recherche et à la technologie). La Satt AxLR, née il y a 5 ans, a un impact très positif (11,5 millions d'euros d'investissements) avec le lancement de 20 entreprises et la création de 160 emplois. La région se dirige vers un portail unique pour intégrer les missions d'incuba-



tion et l'entrée de collectivités locales dans le capital de la Satt est à l'étude.

Les deux grands pôles universitaires sont Toulouse (où l'ESR est concentré dans la capitale régionale) et Montpellier (où l'ESR est plus disséminé sur le territoire avec des implantations à Nîmes, Sète, Narbonne, Perpignan...).

Les cadres sont très différents : en Languedoc, la recherche est essentiellement publique (70% des effectifs) ; en Midi-Pyrénées, elle est majoritairement privée (65% des effectifs). En Languedoc, les 2/3 des investissements de recherche est le fait du public alors qu'en Midi-Pyrénées, ils sont essentiellement privés.

Le potentiel de la recherche académique, avec tous les champs disciplinaires représentés et notamment l'agronomie, l'écologie et la santé à Montpellier, est un atout pour répondre aux enjeux de Littoral 21 et de TIGA, en lien avec les acteurs privés et les collectivités locales.

Sur façade littorale, les 2/3 de la recherche académique relèvent des organismes de recherche (CNRS, Inserm, Inra, IRD,...) ; c'est un poids unique en France au niveau d'une région. Par ailleurs, la stratégie européenne de Smart specialisation se traduit par une part importante de crédits européen affectés à des questions relatives au littoral et à la mer.

L'ESR est bien placé pour répondre aux pressions exercées sur le littoral :

- En sciences marines, on compte plusieurs localisations dans l'académie de Montpellier (Montpellier, Sète, Palavas, Banyuls, Perpignan). Le gros laboratoire Marbec (Marine, biodiversité, exploitation et conservation, Sète, 230 personnes) travaille sur la biodiversité et les pressions anthropiques sur les écosystèmes et décrit les scénarii de réponse pour concilier exploitation et conservation des ressources ;
- A Palavas, l'Ifremer dispose d'une plateforme expérimentale labellisée grande infrastructure de recherche par l'UE sur l'aquaculture et les micro-algues marines (2000 m<sup>2</sup> de production).
- A l'étang de Thau, le BRGM est spécialisé sur les ressources en eau et leur gestion concertée. Un projet de forage profond existe pour anticiper les éventuels problèmes liés à des conflits d'usages (proximité de la station thermale de Balaruc-les-Bains et production d'huîtres) ;
- L'Observatoire de recherche méditerranéen de l'environnement – OREME (Cnrs, Ird, Université de Montpellier) s'intéresse au traitement des données nécessaires à l'observation du trait de côte et son évolution ;
- A Narbonne, le laboratoire de biotechnologie de l'environnement (EBE, Inra) travaille le traitement et la valorisation des rejets de l'activité humaine (par ex. la réutilisation de déchets - bio déchets, eaux usées,...- pour la production de gaz) dans une logique d'économie circulaire.

La région dispose aussi d'un écosystème dynamique autour de la production de données, comme l'a souligné Françoise de Blomac, rédactrice en chef de DécryptaGéo, en citant l'exemple de l'Equipex Geosud (utilisation des images

satellites). Les cartes, données et images satellites sont désormais produites par des acteurs très différents et les GAFAs sont actifs dans ce domaine (ex. de Waze, application mobile de navigation GPS). Ces informations géographiques doivent être considérées comme une infrastructure nécessaire pour nourrir la décision publique et conduire des actions.



### 3- L'ambition de « démocratiser la mer »

Le plan Littoral 21 et le projet Littoral Plus privilégient une approche bottom-up qui repose sur une participation citoyenne et une gouvernance innovante. Le fil conducteur est le besoin ressenti de « démocratiser la mer » (Jean-Romain Brunet). Cela signifie :

- Organiser le travail collectif sur le maritime de manière plus rationnelle que par le passé où seuls l'Etat et des prud'homies de pêcheurs héritées du Moyen-Age s'intéressaient au sujet. Les nouveaux usages de la mer appellent de nouveaux cadres de travail collectif ;
- Engager une démarche participative pour que les habitants s'approprient les enjeux maritimes et pour prendre connaissance des besoins et des orientations des acteurs de terrain. Cette participation est garante de l'acceptabilité et de la pérennité de la stratégie de développement du Plan Littoral 21. C'est une vision moderne et responsable de l'ingénierie territoriale basée sur la confiance (Sylvain Pioch).

Trois innovations ont été présentées aux participants de l'atelier :

- La **direction de la Mer** du Conseil régional d'Occitanie est unique en France et très transversale (environnement, loisirs, tourisme, économie, ...). Son « savoir-faire maritime » est complet et réunit toutes les compétences spécifiques à la gestion du littoral (Marie Tchakerian). La direction s'occupe aussi bien du développement des productions halieutiques que du périmètre des ports de plaisance, des activités touristiques ou encore de la gestion du trait de côte, ....
- Le **Parlement de la Mer** est « un Ovni institutionnel » (Jean-Romain Brunet), un lieu d'échanges qui fédère la communauté maritime et fait travailler ensemble les différents acteurs de la mer et du littoral (pêcheurs,

élus, chercheurs, plaisanciers, professionnels du tourisme, ...) permettant ainsi de ne plus traiter les sujets en silos (Didier Codorniou). Il réunit 200 personnes, est piloté par un bureau de 14 personnes et anime un forum de plus de 2000 personnes actives sur les réseaux sociaux. Sollicité sur le projet de fermes éoliennes off-shore, le Parlement de la mer, conscient des conflits d'usages entre plaisanciers et pêcheurs, a pu ainsi réorienter la proposition initiale de l'Etat en demandant la mise en place de deux zones et non de trois. La mise en place du Parlement de la mer a nécessité plus d'un an et demi de travail et la rencontre d'une centaine de collectivités locales.



plage et au nautisme, représentant le maire de Port-la-Nouvelle, Henri Martin). Une commission particulière du débat public, présidée par Pierre-Frédéric Tenière-Buchot, a été mise en place en 2012-2013 et a rendu des conclusions favorables au projet.

Depuis 2010, le trafic du port (hydrocarbures, vrac, liquides et exportation de céréales vers l'Afrique du nord) est en baisse constante (1,6 million de tonnes en 2015). Pour le relancer, il faut modifier les caractéristiques du port pour pouvoir accueillir de gros navires (jusqu'à 225 mètres de long) et faire évoluer l'offre.

L'extension du port est un projet global de développement économique inscrit dans une démarche environnementale (Arnaud Brasseur, chef de projet Port-la-Nouvelle, Conseil régional d'Occitanie):

- La plateforme de e-débat [www.eolmed.edebat.fr](http://www.eolmed.edebat.fr) est un outil numérique expérimental de débat citoyen pour faciliter la co-construction de projets. Il permet de solliciter la formidable intelligence collective très peu utilisée pour l'aménagement du territoire (Sylvain Pioch) et de mettre en boucle en permanence tous les acteurs impliqués dans les projets. Utilisé dans le cadre du projet de fermes éoliennes off-shore, cet outil a permis de recueillir 800 avis depuis juillet 2017 et de constater le peu de contestation publique sur le sujet. Il exprime le besoin des citoyens d'obtenir des explications, de la reconnaissance et d'être rassurés. Une bulle « Le café du port » a été créée pour « se laisser étonner par la créativité des gens » (Sylvain Pioch). L'enjeu pour les chercheurs est de savoir comment valoriser ces avis citoyens pour les insuffler dans les politiques territoriales.

- Il comprend la création à terre d'un parc logistique portuaire embranché et la réalisation d'un nouveau bassin en eau profonde avec des digues et des quais, en particulier un quai de 200 m de long destiné à la construction des flotteurs pour les éoliennes off-shore. Les travaux de la plateforme nord sont terminés (27 millions d'euros et 12,5 millions de mesures compensatoires) Le démarrage des travaux de réalisation du nouveau bassin devrait avoir lieu à l'automne 2018.

- Il met en œuvre le principe de compensation. En 2008, la réserve naturelle de Sainte Lucie (800 ha), gérée avec le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, a été créée pour offrir des mesures compensatoires. Un nouvel accès à la plage de la Vieille Nouvelle a été réalisé en compensation de la création de la 1<sup>e</sup> plateforme logistique de 20 ha, une partie des anciens salins remise en eau, des opérations de protection de la faune et de la flore réalisées, près de 100 ha de zones humides acquises par le Conservatoire du littoral, ... Par ailleurs des études et simulations relatives à la réalisation du nouveau bassin ont conclu aux faibles impacts du projet sur les transits de sédiments entre étangs et mer, sur les courants marins et sur le recul du trait de côte. Les sables de dragage du nouveau bassin permettront de constituer un stock tampon au large du projet utilisé pour recharger les plages en sable.

#### 4- Port-la-Nouvelle : développer l'économie portuaire et préserver l'environnement

« Aller à la conquête de la Méditerranée » signifie « gagner la bataille des ports » sur terre comme sur mer, dans le cadre d'un hinterland élargi (Didier Codorniou) connectant le littoral au reste du territoire.

Pour illustrer la stratégie de développement des ports, l'exemple de Port-la-Nouvelle a été présenté aux participants de l'atelier. La ville est à la fois un port de commerce, avec 4 installations classées Seveso, et une station balnéaire familiale située au cœur du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée.

Le projet d'extension de ce petit port dont l'origine remonte à l'Antiquité se concrétise après de nombreuses années de débat grâce au projet de fermes éoliennes off-shore (Jacques Bascou, président de la communauté d'agglomération du Grand Narbonne). Sans la réalisation d'un port en eau profonde, le déclin économique de la ville de Port-la-Nouvelle était inéluctable (Georges Barada, conseiller municipal délégué à l'interface ville-sport, à la prévention

Lors de l'atelier, le géographe Sylvain Pioch a insisté sur l'apport positif de la Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 8 août 2016 : depuis cette date, la France considère que la quantité de nature dont on dispose doit rester constante (équivalence écologique = « pas de perte nette »). C'est « une révolution » en matière d'aménagement du territoire « non prédateur de la nature ». L'aménageur doit trouver une zone qui génère un gain de biodiversité équivalent aux pertes liées à l'aménagement.

#### 5- Les parcs naturels, des outils au service de

## l'environnement

La localisation de Port-la-Nouvelle a offert l'occasion de présenter aux participants de l'atelier le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée et le Parc naturel marin du Golfe du Lion.

- Le **Parc naturel marin du Golfe du Lion** (4000 km<sup>2</sup>, 100 km de côtes) est situé aux abords de Port-la-Nouvelle. Ses représentants se sont donc montrés vigilants sur les projets d'extension du port et des fermes éoliennes off-shore et leurs possibles impacts sur les milieux naturels (Michel Moly, conseiller départemental des Pyrénées orientales, président du Parc naturel marin). La réflexion et le dialogue engagés avec la Région ont été utiles et le conseil de gestion du parc (60 personnes, utilisatrices de l'espace) a voté à l'unanimité en faveur de la création des fermes éoliennes. Michel Moly regrette cependant que les parcs marins aient perdu la compétence de s'autosaisir des dossiers depuis la création de l'Agence française pour la biodiversité en 2017. Quand le parc s'était autosaisi sur le projet d'éolien flottant, 7 de ses 11 recommandations avaient été retenues par l'Etat. « Jusqu'en 2017, on s'investissait car il s'agissait d'un pouvoir local, avec la possibilité de prendre des décisions sur place et d'obtenir des résultats rapides (...) désormais nous avons le droit de donner un avis simple (qui n'engage pas l'Etat) ». Les présidents des parcs marins sont « inquiets » et demandent la présence d'un représentant au conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité.

- Le **Parc naturel régional (PNR) de la Narbonnaise en Méditerranée**, créé en 2003, couvre 21 communes (35 000 habitants), 70 000 ha et comprend des zones lagunaires et des corbières maritimes. Il fait partie des 51 PNR français

et des 6 PNR occitans, le modèle existant depuis 50 ans. « Un PNR naît d'abord de la volonté du territoire à travers ses élus ». (Bernard Devic, président du parc). Il est piloté par la Région, qui le cofinance avec l'Etat et les collectivités locales.

Le PNR représente un atout pour conjuguer développement économique et préservation de l'environnement et du patrimoine. Il crée une nouvelle dynamique qui se construit avec une donnée essentielle, la durée, nécessaire pour mesurer l'efficacité des actions (Bernard Devic).

La Charte du Parc 2010-2022 définit les missions et les objectifs du parc autour de trois axes : protéger et valoriser des patrimoines naturels et paysagers ; aménager, construire et produire de manière responsable ; la coopération locale avec les habitants et les visiteurs.

Des actions-phares du parc ont été présentées par le directeur du PNR, Michel Diaz : la réhabilitation de sites dégradés (dépôts sauvages), la suppression de l'affichage publicitaire, le contrat de route départementale 6009 destinée à devenir « un balcon sur le paysage », le programme « Paysage en chantier » pour sensibiliser les populations,...

La dimension culturelle d'un territoire est un marqueur économique et social important. Il faut faire émerger l'histoire, le patrimoine de la région pour faire évoluer son image et dynamiser les usages. La démarche des SHS (sciences humaines et sociales), qui met en oeuvre des processus de co-conception et de co-participation, peut appuyer ce travail. La réalité virtuelle, par ex., aide à comprendre un territoire grâce à la reconstitution de scènes historiques, afin que ses habitants se réapproprient leur espace (Sabine Cotreaux, responsable partenariats recherche, direction de la recherche et des études doctorales, Université de Montpellier 3).



Pour en savoir plus  
[www.ihest.fr](http://www.ihest.fr)

Institut des Hautes Études pour la Science et la Technologie  
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, 1 rue Descartes  
75231 Paris cedex 05, France

L'IHEST est un établissement public à caractère administratif, sous la tutelle des ministères en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et, prestataire de formation enregistré sous le n° 11 75 42988 75.